Formation Animer une équipe - option CCE

Management de proximité et opérationnel

Référence de la formation : **R002**
Villes : **Strasbourg**, **Mulhouse**, **Colmar**

Contribuez à l'évolution des compétences de vos collaborateurs et apprenez à gérer les réunions et leur suivi grâce à cette formation de 35h.

Animer une équipe recouvre les activités suivantes :

- Organisation et planification des missions à réaliser individuellement et collectivement.
- Coordination du travail de l'équipe et régulation des relations entre ses différents membres.
- Suivi, évaluation et amélioration en continu de l'activité de l'équipe de travail.



En présentiel ou à distance



Accessible



CPF



Formations certifiantes

Durée : **5 jours (35 heures)** (+ 2h évaluation)
Tarif Inter :

Formation de base : 2390 € net/personne
Option CCE en sus : 500 € net/personne

Tarif intra sur demande

Mise à jour le 20 octobre 2026

Nouveau programme ! Nouvelle certification !

Composition du parcours de formation :

MODULE 1 : Formation Réussir sa prise de fonction managériale Réf. R021 – 3 jours
MODULE 2 : Formation Perfectionner son management Réf. R017 – 2 jours

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

Le professionnel chargé d'**animer une équipe de travail** consiste à **organiser, coordonner et piloter l'activité collective**, de manière permanente ou ponctuelle, afin d'atteindre les objectifs fixés dans le respect des délais, des moyens disponibles et du cadre de travail de l'organisation.

La formation « Animer une équipe – Option CCE » s'adresse aux collaborateurs amenés à exercer des missions de management et souhaitant passer la Certification des Compétences en Entreprise (CCE).

Objectifs de la formation

- Identifier les compétences nécessaires à la réalisation d'une activité, d'un service ou d'un projet.
- Structurer l'activité de l'équipe de travail.
- Mobiliser les outils de pilotage et d'évaluation de l'activité collective.
- Traiter les éventuelles situations de handicap dans l'organisation et l'animation de l'équipe.
- Mettre en place et faire vivre un cadre de travail respectueux, soutenable et équitable.
- Adopter une posture d'encadrement adaptée au contexte et aux profils de ses collaborateurs.
- Soutenir la progression individuelle et collective au sein de l'équipe de travail
- Résoudre les situations de tension ou de conflit au sein du collectif de travail
- Evaluer les résultats de l'activité réalisée collectivement
- Assurer la communication ascendante et descendante entre l'équipe et la hiérarchie

A qui s'adresse la formation ?

Public

- Toute personne amenée à **encadrer, coordonner ou animer une équipe** dans le cadre d'une activité opérationnelle ou d'un projet

Pré-requis

- Formation : Avoir une expérience minimale d'animation ou d'encadrement d'équipe
- Certification : La certification est accessible à l'issue d'un parcours de **formation** continue ou par **expérience.** Quelle que soit la voie d'accès choisie, le candidat doit justifier d'une expérience professionnelle et/ou extraprofessionnel en lien avec les compétences visées. Il pourra accéder à la certification soit à l'issue du parcours de formation, soit en présentant un portefeuille de preuves (dossier préparé en amont, évalué par un professionnel et soumis au jury de certification).

Les points forts de la formation ?

- Formation animée par un expert du management
- Réflexion collective et individuelle

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse

- Nouvelles approches managériales pour répondre aux problématiques et orientations de l’entreprise de demain

Programme de la formation

1. Fondamentaux de l’animation d’équipe

- Définition de l’encadrement d’une équipe
- Rôle et responsabilités du manager en valorisant les compétences des chefs d’équipe et encadrants intermédiaires

2. Constitution et structuration d’une équipe

- Identification des besoins en compétences en fonction du projet ou du service
- Évaluation qualitative et quantitative des ressources humaines nécessaires
- Analyse des écarts entre les ressources disponibles et requises
- Participation à la constitution ou au réajustement de l’équipe selon les compétences et disponibilités

3. Organisation du travail collectif

- Répartition des rôles et des missions
- Planification des tâches et des responsabilités
- Définition des objectifs individuels et collectifs
- Prise en compte du travail hybride

4. Pilotage de la performance individuelle et de l’équipe

- Choix et utilisation des outils adaptés
- Définition des indicateurs de performance (jalons, livrables, délais)
- Ajustement des priorités et des ressources en temps réel
- Analyse des résultats par rapport aux objectifs initiaux
- Repérage des écarts et analyse des causes et conséquences
- Proposition des axes d’amélioration et de réorganisation
- Restitution au collectif et à la hiérarchie

5. Intégration de la QVCT et de l’inclusion

- Identification et prise en compte des besoins spécifiques des collaborateurs en situation de handicap
- Intégration des engagements QVCT et RSE, et prévention des Risques Psychosociaux dans le quotidien de l’équipe
- Formalisation des règles de fonctionnement partagées

6. La posture de manager

- Reconnaissance de ses forces et ses axes d’amélioration
- Communication de manière positive et engageante
- Adaptation de son mode de management selon le niveau d’autonomie des collaborateurs
- Développement de la coopération et de la co-construction

7. Soutien de la progression individuelle et collective

- Mise en place des feedbacks réguliers et constructifs
- Identification et valorisation des apprentissages individuels et collectifs
- Accompagnement de la montée en compétences
- Favorisation de l'implication et de l'autonomie
- Partager les responsabilités et reconnaître les contributions

8. Gestion des tensions, des conflits et médiation

- Identification des signes de tension ou de conflit
- Résolution de conflits et médiation
- Maintien de la cohésion et la continuité de l'activité

9. La communication entre l'équipe et la direction

- Transmission des consignes et les décisions stratégiques de la hiérarchie
- Restitution des informations issues du terrain (besoins, propositions)
- Choix des canaux de communication efficaces (réunions, outils numériques)

Modalités de la formation

La formation repose sur des **méthodes pédagogiques orientées vers la mise en pratique des compétences professionnelles**, en lien avec le référentiel.

Elle combine des **apports méthodologiques et conceptuels**, à partir de situations représentatives de l'animation d'équipe, portant notamment sur l'organisation du travail, la coordination des activités, la communication managériale, l'animation du collectif, la prévention des tensions et l'accompagnement de la performance individuelle et collective.

Des **échanges de pratiques entre participants** sont intégrés afin de favoriser la transférabilité des compétences en situation professionnelle.

Des **supports pédagogiques** sont remis aux participants.

Modalités pédagogiques

Jeux de rôles
Etudes de cas concret
Mises en pratiques

Organisation

Formation en présentiel

Évaluation des connaissances

Mise en situation et/ou questionnaire

L'évaluation des compétences repose sur une évaluation globale comprenant :

- Une **épreuve écrite, d'une durée de 1 h30**, prenant la forme soit d'une mise en situation professionnelle contextualisée, fondée sur **une étude de cas** d'entreprise relative à la gestion

Validation de la formation

Attestation d'évaluation des acquis
Attestation de suivi de formation

Possibilité de passer le Certificat de Compétence en Entreprise de CCI FRANCE :

Voies d'accès à la certification :

La certification est accessible à l'issue d'un parcours de

financière d’une TPE-PME, avec production de livrables opérationnels, soit d’un **portefeuille de preuves**.
- Une **épreuve orale d’une durée de 30 minutes**, consistant en un entretien avec le jury évaluateur permettant d’apprécier la compréhension des enjeux économiques, la justification des choix méthodologiques et la capacité à communiquer les résultats de gestion.

La certification est délivrée lorsque le candidat valide au minimum 80 % des compétences du référentiel à l’issue de l’évaluation globale.

formation continue ou par **expérience**

Reconnaissance :

- **Certification :** Animer une équipe de travail – Certificat de Compétences en Entreprise (CCE)
- **Numéro RS** : RS7377
- **Certificateur** : CCI France
- **Enregistrement au Répertoire Spécifique :** France Compétences
- **Date** : 27/11/2025

Lien vers la fiche officielle France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7377/

Financement

Formation finançable par le CPF avec CCE « Animer une équipe de travail » : Code RS7377

STRASBOURG

COLMAR

MULHOUSE

Chiffres clés

92 %
de recommandation
en 2025

93 %
de satisfaction
en 2025

81 %
de réussite CCE
en 2025

CCI Campus Alsace - Strasbourg
234 Avenue de Colmar, 67021, Strasbourg

CCI Campus Alsace - Colmar
4 Rue du Rhin, 68000, Colmar

CCI Campus Alsace - Mulhouse
15 Rue des Frères Lumière, 68350, Mulhouse